

PIECE 3F.

Mémoire en réponse

aux recommandations émises par l'ARS par mail en date du 24 octobre 2023 :

Malgré son avis favorable, l'ARS souhaite appeler votre attention sur les points suivants :

1) Gestion des eaux pluviales (noues et bassin) et lutte contre la prolifération du moustique tigre

*La présence du moustique *Aedes albopictus* (moustique tigre) a été mise en évidence pour la première fois en 2022 sur la commune de Nantes. De ce fait, une attention particulière devra être portée pour limiter le risque de prolifération de moustiques vecteurs de maladie. Afin de diminuer le nombre de gîtes larvaires potentiels liés au bâti, des dispositions constructives peuvent être adoptées pour éviter la stagnation des eaux (au niveau des terrasses sur plots, des toitures terrasses, des gouttières,...). De même, la prise en compte de la problématique moustique dans les projets d'assainissement pluvial doit orienter les dispositions techniques visant à limiter les risques de développement ou d'apparition de gîtes larvaires (privilégier l'infiltration des eaux pluviales, éviter les risques de stagnation dans les structures, prévoir les entretiens et les curages réguliers).*

Un dispositif aérien complet est mis en place constitué de noues qui accompagnent les cheminements et traite les limites avec le domaine privatif et l'intimité des logements. Une grande partie des bâtiments existants qui font l'objet d'une réhabilitation ou les nouveaux logements se raccordent sur ces noues plantées qui assurent l'infiltration, le stockage et le transport de l'eau. Le projet supprime une partie des réseaux enterrés existants avec un objectif zéro tuyau dans les nouveaux aménagements. A l'heure du réchauffement climatique il participe à sa réduction tout en assurant une meilleure pérennité des dispositifs plantés par le biais de l'infiltration.

Rappelons que ce principe de gestion des eaux pluviales à ciel ouvert repose sur une infiltration des eaux pluviales et un temps de vidange des ouvrages en moins de 48h. Dès lors, les larves de moustique ne peuvent se développer. Concernant le grand bassin, élément de centralité majeur structurant le quartier, la mosaïque de milieux permettra de développer la diversité et l'abondance des prédateurs (oiseaux insectivores, chauves-souris, ...).

Enfin, rappelons que l'ensemble des ouvrages réalisés en domaine public sera géré par la Métropole de Nantes. Les opérations minimales d'entretien comprendront notamment :

- La vérification de la bonne tenue des ouvrages de collecte, notamment après de forts épisodes pluvieux ;
- L'entretien des noues, bassins (enlèvement des déchets, fauchage avec enlèvement, limitation de la végétation arbustive) ;
- L'entretien des structures alvéolaires, massifs drainants et tranchée drainante afin d'éviter les colmatages, et notamment le nettoyage biannuel des filtres au niveau des regards de visite.

2) Développement des jardins familiaux, aires de jeux et qualité des sols

Par ailleurs, concernant les jardins familiaux et les aires de jeux, il conviendra de bien veiller à ne pas les positionner sur un sol pollué.

Les campagnes de pollution réalisées dans l'emprise de l'opération permettront de s'assurer de l'absence de pollution au droit des implantations des jardins familiaux et aires de jeux pour enfants.

3) Renforcement de la trame verte et risques allergiques

Il convient d'éviter la concentration des essences dont les pollens sont réputés très allergisants. A cet effet, le Réseau National de Surveillance Aérobiologique a édité le Guide d'information "Végétation en ville" qui peut aider à sélectionner les essences recommandées pour paysager l'espace urbain sans poser de problème pour la santé publique : Guide-Vegetation.pdf (vegetation-en-ville.org).

Afin de favoriser la diversité des habitats écologiques et maximiser les continuités végétales, la palette végétale sera majoritairement stratifiée : arborée, arbustive et herbacée.

La palette est large et composée en majorité d'espèces indigènes (70% d'essences végétales originaires de la région), notamment pour les strates arborées et arbustives. Les espèces végétales locales sont en effet plus adaptées aux conditions environnementales.

Les palettes végétales peuvent également s'enrichir d'essences adaptées au changement climatique actuel. En effet, la strate arborée devient essentielle pour lutter contre le réchauffement climatique et les îlots de chaleur urbain.

Les espèces issues de filières locales, notamment pour les semis, vivaces, petits arbres, seront privilégiées.

Par ailleurs, le pouvoir allergisant ou bien la toxicité de certaines espèces pressenties dans les palettes végétales sera étudiée afin d'adapter la stratégie de plantation :

- Les essences toxiques par les fruits (plantes à baies) seront de préférence inaccessibles aux jeunes enfants.
- Les plantes allergènes ne sont pas proscrites, leur diversification permet de diminuer la concentration de pollens d'une même espèce dans l'air, on évitera toutefois de planter plusieurs spécimens d'une même espèce présentant un fort pouvoir allergisant dans un espace restreint.

4) Guide pratique sur l'intégration des enjeux de santé

Sur les enjeux d'intégration de la santé environnementale dans les opérations d'aménagement, je cite à toutes fins utiles le guide ISadOrA : une démarche d'accompagnement à l'intégration de la santé dans les Opérations d'Aménagement urbain disponible sur le site de l'EHESP (ehesp.fr).

Les choix d'aménagement et d'urbanisme peuvent contribuer à relever les défis en termes de qualité de vie et d'adaptation aux changements environnementaux. Les villes concentrent en effet des opportunités pour mieux vivre ensemble, des enjeux de santé et d'environnement (qualité de l'air, environnement sonore et lumineux, préservation de la biodiversité, limitation des îlots de chaleur, etc.), (...). Les espaces urbains, notamment les espaces publics, les constructions et services urbains, nécessitent ainsi d'être conçus pour y vivre et être utilisés en toute sécurité, générer un sentiment de bien-être, favoriser la cohésion sociale, (...). Autant d'enjeux déterminants pour la santé de tous les citoyens en ville... (extrait du guide ISadOrA)

S'inscrivant dans la continuité des ambitions portées par la métropole, le projet global Nantes Nord s'inscrit tout particulièrement dans cette démarche puisqu'il vise prioritairement :

- L'amélioration de la qualité de vie au sein du quartier (vivre-ensemble, proximité des services urbains et des emplois, valorisation de la présence de la nature et de ses services...) et des ambiances urbaines (protection aux nuisances acoustiques et atmosphériques, valorisation des vents) en concevant un urbanisme économe en énergie, et adapté aux conditions climatiques de demain.
- Concevoir un urbanisme frugal en énergie et adapté aux conditions climatiques de demain, en valorisant une approche low-tech : conception bioclimatique des morphologies urbaines, rénovation du parc bâti existant, performance des ouvrages, récupération des énergies fatales et recours aux énergies renouvelables locales (avec le déploiement du réseau de chaleur sur le quartier)
- Garantir le confort de chacun et la qualité d'usage dans les logements tout au long de l'année, en particulier pour les populations les plus sédentarisées : apports solaires abondants pour les logements, confort d'été passif, accès à l'éclairage naturel renouvellement d'air suffisant conciliant ainsi les enjeux de confort hygrothermique et de santé.
- La transition vers des modes de vivre plus sains et plus inclusifs (mobilité douce et choisie, sûreté, gestion des déchets, approche égalitaire en genre des espaces publics...)